



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Jeudi 11 avril 2024 A 20 H à la salle des Fêtes d'Abriès**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 19 mars 2024.
3. Vote des Budgets de l'année 2024 pour :
 - 3.1. Budget général
 - 3.2. Budget du Camping de Valpréveyre
 - 3.3. Budget de la Régie de Transport.
4. Délibération relative à la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement –
Décision du taux applicable.
5. Vote des taux de fiscalité directe locale 2024.
6. Attribution des travaux de réfection de couverture du gîte communal D.
7. Questions diverses :
 - 7.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales
(Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).
 - 7.2. Informations relatives :
 - 7.2.1. au projet d'acquisition de toilettes sèches au parking de l'Echalp.
 - 7.2.2. à la mise en place de places à feu au Camping de Valpréveyre.
 - 7.2.3. aux déplacements d'éléments de décoration des villages.
 - 7.2.4. au poste d'Agent Technique polyvalent affecté aux animations (logistique, communication, etc).

A Abriès-Ristolas, le 04/04/2024, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

